



HAL
open science

Master Droit public et droit privé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public et droit privé. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02040273

HAL Id: hceres-02040273

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040273v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis

Demande n°S3100015706

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mention : Droit public et droit privé

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La formation proposée a subi des modifications par rapport au contrat précédent ; le master mention droit était structuré en 6 spécialités (5 professionnelles et 1 recherche); le master actuel est un master mention droit, divisé en quatre parcours professionnels.

Les objectifs scientifiques et pédagogiques de la formation sont décrits en termes très généraux ; ils consistent essentiellement en une description des axes prioritaires de la formation, en précisant que l'objectif est de former des juristes capables de traiter l'ensemble des questions juridiques relatives aux quatre parcours proposés. Ces objectifs sont appréhendés de manière un peu plus précise pour chaque spécialité. Les objectifs professionnels et les débouchés sont également présentés de manière très succincte dans le dossier de la formation. La fiche RNCP renseigne un peu plus, mais reste très générale. Les parcours proposés dans la formation sont cependant clairement des parcours professionnels. Les débouchés sont décrits spécialité par spécialité ou parcours par parcours (secteur public, avocat d'affaires internationales...). Ces débouchés ne sont pas clairement identifiés pour le parcours «Justice et médiation». Il ne semble pas, à la lecture du dossier, que les parcours aient été définis en partenariat très étroit avec le monde professionnel qui constitue l'environnement de l'Université de Valenciennes.

La place de la formation dans la carte régionale ou nationale des formations est peu précisée. Le dossier se contente d'indiquer que les parcours ont été définis en tenant compte des formations dispensées dans les Universités voisines du Nord-Pas-de-Calais, de Picardie et de Champagne-Ardenne. Cette dimension semble cependant avoir été réfléchi, dans la mesure où l'on note une bonne attractivité de la formation proposée, avec un pourcentage non négligeable d'étudiants extérieurs à l'Université de Valenciennes qui intègrent un Master 2.

L'adossement à la recherche est satisfaisant ; la formation s'appuie sur l'Institut de Développement et de la Prospective (IDP), qui est structuré en 4 équipes depuis septembre 2008, 2 équipes de juristes, une d'économie, et une, semble-t-il, plutôt liée à l'Institut d'Administration des Entreprises, avec lequel la faculté propose des formations liées. Il est un peu dommage que les publications soient présentées uniquement sous forme quantitative et non qualitative, avec des exemples d'écrits en relation directe avec la formation proposée.

La cohérence des parcours est réelle. Le Master 1 propose un tronc commun aux différents parcours, évitant ainsi aux étudiants les contraintes d'un parcours tubulaire. Le principe en lui-même paraît très satisfaisant : un ensemble de matières forment un tronc commun, l'étudiant pouvant lui-même, tout au long de ce Master 1, se construire son propre parcours en fonction du Master 2 envisagé ; il peut ainsi choisir une spécialisation plutôt en droit public, plutôt en droit privé ou conserver une mixité. Il faut noter le souci de la formation d'assurer un ensemble cohérent dès le Master 1, permettant donc aux étudiants qui arrêteraient leurs études à ce niveau de disposer d'une formation adaptée pour passer les concours ou accéder aux formations qui requièrent encore ce seul niveau.

L'ouverture internationale paraît très limitée, ce qui est surprenant dans une formation dont l'un des parcours est lié à la pratique des contrats internationaux. Aucun partenariat international n'est indiqué dans le dossier. Il est seulement fait mention d'une « possibilité de semestre à l'étranger dans le cadre d'Erasmus ou autre », ce qui paraît trop restreint.



La responsabilité pédagogique du Master est logiquement partagée entre un professeur de droit public et un professeur de droit privé. Un responsable pédagogique, qui exerce aussi la fonction de président de jury, est désigné pour le M1 (tronc commun). Les 4 parcours du M2 sont dirigés par un responsable pédagogique par parcours, qui travaille en concertation avec le Président du jury de deuxième année, également président du jury de diplôme.

L'équipe pédagogique est constituée de publicistes, de privatistes, de membres d'autres sections CNU et de professionnels, certains enseignants-chercheurs étant également, d'ailleurs, professionnels (avocats).

Un bon équilibre est établi entre le tronc commun et les options, le principe d'un Master 1 à la carte en fonction du choix des étudiants est une bonne solution. Les contenus des UE sont pertinents et en relation avec la formation ; tout au plus peut-on s'interroger sur la présence d'un enseignement de théorie du droit dans une UE mineure et non dans une unité optionnelle ou complémentaire ; il pourrait en aller de même pour l'enseignement de contentieux constitutionnel. On notera qu'un effort de mutualisation a été fait en Master 2 entre les différents parcours, certains enseignements étant proposés dans plusieurs parcours, de manière cohérente. Il est indiqué qu'un stage d'au moins 100 heures avec soutenance de mémoire est obligatoire en Master 1, mais il est dommage que l'on ne dispose d'aucun élément plus précis (comment se répartissent ces heures, qui encadre, comment le stage est-il choisi ?). Un stage d'au moins 3 mois en Master 2 avec soutenance de mémoire est prévu, ce qui est logique au regard des parcours nettement professionnels. Les séminaires professionnels constituent un élément indispensable dans ce type de formations, avec visiblement une dimension pratique (utilisation de documents contractuels par exemple) affirmée. Rien n'est indiqué des aspects recherche, on peut comprendre cette réserve dans un dossier nettement orienté vers un diplôme professionnel ; pour autant, un ou deux étudiants semblent continuer en thèse. Les séminaires semblent plutôt animés par des professionnels et ne constituent donc pas des initiations à la recherche.

Un lien pédagogique existe et semble très pertinent avec l'IAE, compte tenu de la formation proposée.

L'évaluation des enseignements était jusqu'à présent volontaire ; elle semble être généralisée (depuis la rentrée 2008), mais le dossier reste sommaire sur ce point.

Les flux constatés sont difficiles à apprécier ; ils font état d'une attractivité satisfaisante. Les effectifs en termes d'inscrits sont stables et il n'existe aucune explication tendant à conforter les projections proposées, d'une croissance régulière et ininterrompue de ces effectifs jusqu'en 2012, tant au niveau du M1 qu'au niveau du M2.

L'insertion professionnelle est correcte, mais très floue ; le dossier donne des éléments chiffrés mais l'aspect qualitatif manque (quels sont les emplois réellement occupés par ceux qui ont obtenu le diplôme ?). Il ne semble pas que l'équipe pédagogique ait mis en place un mécanisme particulier permettant d'assurer un suivi pertinent du devenir des étudiants diplômés, pourtant indispensable pour une formation typiquement professionnelle.

Le dossier présenté est de bonne qualité, mais fournit des informations parfois trop succinctes. Certains éléments auraient mérité d'être valorisés ou auraient au moins mérité des informations complémentaires.

● Points forts :

- Bonne articulation des M1 et M2, permettant à l'étudiant de construire lui-même son parcours.
- Contenus des enseignements en adéquation avec les objectifs fixés, avec un fort accent sur les séminaires professionnels.
- Cohérence d'ensemble du dispositif de formation.
- Un stage en M1, qui mériterait cependant d'être précisé.

● Points faibles :

- Ouverture internationale beaucoup trop limitée pour une formation de cette nature, ainsi qu'un enseignement des langues trop faible.
- Pas de suivi précis du devenir des étudiants et de leur insertion professionnelle.
- Absence totale de formation à la recherche.
- Flux présentés de manière floue et sans explications.

Avis par spécialité

Droit des contrats publics

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Le but de la formation est décrit en termes très généraux (former des professionnels aptes à intervenir à tout moment sur l'ensemble des problématiques liées à la passation, à la gestion, au suivi et à l'exécution des différents contrats publics), mais l'accent est fortement mis sur les objectifs professionnels. On note cependant le petit nombre d'universitaires intervenant dans la formation.

- Points forts :
 - Bonne cohérence des enseignements dans la formation.
 - Stage de 3 mois, qui pourrait même être allongé compte tenu de la nature du parcours, avec un mémoire.
 - Large place laissée aux professionnels, et une bonne cohérence dans le choix des professionnels intervenant dans la formation.
 - Un réel effort d'ouverture sur le monde professionnel.
- Points faibles :
 - Faible volume horaire en droit communautaire des marchés publics alors que cette matière ne fait l'objet d'aucun enseignement en Master 1.
 - Une équipe pédagogique un peu faible numériquement.
 - Absence totale d'enseignement de langue vivante, ce qui pose le problème de la certification à la fin du Master.
 - Pas de dispositif de suivi du devenir des étudiants après la fin du Master pour connaître exactement la nature de l'emploi obtenu ou examiner les difficultés rencontrées pour obtenir un emploi.
- Recommandations :
 - Développer l'enseignement des langues vivantes.
 - Prévoir un minimum de lien avec la recherche.
 - Instaurer un dispositif de suivi du devenir des diplômés du parcours.

Droit de l'immobilier et de son financement

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Le parcours a pour objet de former des professionnels aptes à traiter de l'ensemble des questions juridiques liées aux opérations de construction et de gestion de l'immeuble. La formation englobe donc des enseignements en droit immobilier, envisagé sous un angle très large, mais aussi, comme le souligne le dossier, en management. Or, il semble que l'IAE n'intervienne dans ce domaine que de manière marginale, voire pas du tout.

- Points forts :
 - Un parcours original, qui ne s'intéresse pas qu'au droit de l'immobilier et offre ainsi une diversité pour les étudiants qui ne souhaitent pas s'orienter dans une formation trop « notariale ».
 - Un module important consacré au financement et à la fiscalité de l'immeuble.
 - Un aspect professionnalisant très marqué, du fait de l'intervention de 60 % de professionnels, d'un stage d'au moins 3 mois, et de nombreux séminaires (étude de cas, maniement de dossiers).
 - Gros effort de lien avec le monde professionnel et une organisation du parcours permettant, en principe, aux étudiants de trouver un travail.
- Points faibles :
 - Une équipe d'universitaires un peu réduite numériquement.
 - Absence de liens apparents avec les grandes fédérations de l'immobilier ?
 - Absence totale d'enseignement de langues étrangères.
 - Aucun aspect recherche.



- Recommandations :
 - Renforcer peut-être encore davantage la durée du stage, le domaine le justifiant.
 - Prévoir un enseignement de langues étrangères.
 - Prévoir, soit dans le parcours, soit de manière plus globale, un minimum de formation à la recherche.
 - Prévoir un suivi précis des étudiants diplômés, le taux d'insertion paraissant, pour cette formation, satisfaisant.

Droit et pratique des contrats internationaux

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Le parcours souhaite offrir aux étudiants les instruments qui doivent leur permettre d'appréhender les problèmes particuliers des affaires internationales dominés par la pratique des contrats internationaux. L'enseignement de l'anglais semble trop limité : 20 h au semestre 9, (sans que le dossier ne précise s'il s'agit de 20 h de CM ou de TD) et 20 h de TD au semestre 10 d'une langue étrangère. Pour un parcours de cette nature, il semblerait utile d'imposer l'apprentissage et la connaissance de deux langues vivantes. Le parcours ne comporte qu'un seul cours commun avec le parcours droit des contrats publics.

- Points forts :
 - Une cohérence globale des UE proposées au regard des objectifs, avec une proportion non négligeable de séminaires professionnels.
 - Une équipe pédagogique cohérente.
 - Un effort de professionnalisation de la formation, mais aucun partenariat avec des organismes ou institutions extérieures ou internationales.
- Points faibles :
 - Une prédominance d'universitaires dans l'enseignement (60 % contre 40 % de professionnels) alors même qu'aucun aspect recherche n'est proposé ; or, le dossier fait mention de deux diplômés qui préparent une thèse ; il serait alors utile de prévoir un minimum d'initiation ou de préparation à la recherche.
 - Absence de dispositif précis de suivi des étudiants, ce qui est dommage pour une formation de cette nature ; il serait également utile de pouvoir disposer d'éléments précis sur les emplois obtenus par les diplômés pour savoir s'ils sont en rapport avec la formation.
 - Un enseignement des langues à renforcer.
- Recommandations :
 - Prévoir un minimum de formation à la recherche.
 - Rechercher des partenaires visibles à l'international.

Spécialité : Justice et Médiation

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Ce parcours apparaît un peu en décalage par rapport aux autres ; il est certes spécifique et présente un intérêt, mais il semble obéir à une logique très différente, en orientant le partenariat surtout vers le monde judiciaire et médical. Il n'est pas certain que les débouchés offerts aux étudiants soient très spécifiques par rapport à des parcours de Carrières judiciaires et sciences criminelles classiques. Le parcours proposé est original, mais doit vraiment faire ses preuves, surtout au niveau des débouchés et de l'emploi des étudiants.

- Points forts :
 - Un effort d'originalité dans la détermination du parcours.
 - Un stage d'au moins 3 mois et un mémoire.
 - Une équipe pédagogique diversifiée pour tenter de répondre aux objectifs de la formation.



- Points faibles :
 - Absence d'enseignement en langues vivantes.
 - Absence d'initiation ou de formation à la recherche, ce qui pourrait constituer pourtant un débouché pour les étudiants, essentiellement dans le domaine du droit processuel.
 - Le module 4 du semestre 10, consacré au «Droit des procédures publiques et internationales», apparaît «fourre-tout», avec des cours communs aux autres parcours mais pas toujours liés de manière évidente à la thématique du parcours «Justice et médiation».

- Recommandations :
 - Prévoir un minimum de formation à la recherche.
 - Veiller scrupuleusement aux débouchés offerts aux étudiants, dans la mesure où il paraît difficile de trouver des emplois spécifiques correspondant à un tel niveau de formation.

Commentaire et recommandations

- Veiller à prévoir, même de manière minimale, un aspect recherche, totalement absent de la mention alors même que des étudiants semblent poursuivre en thèse.
- Développer le volume horaire en langues étrangères et, éventuellement, en droit comparé.
- Prévoir un mécanisme permettant un suivi efficace du devenir des étudiants diplômés ; l'originalité de certaines formations est réelle, il serait donc intéressant de l'apprécier au regard des emplois trouvés par les étudiants à la sortie de ces parcours.